



Don de matériel numérique reconditionné

Vous êtes une famille habitant dans la Vienne? Vous avez pas ou peu de matériel numérique à votre disposition? Découvrez le dispositif du Département de la Vienne qui vous permet de bénéficier de matériel reconditionné !

Le Département propose à toute famille de la Vienne qui aurait besoin pour faciliter l'accès de leurs enfants à des ressources numériques, du matériel numérique reconditionné.

Ce matériel provient essentiellement des collèges publics de la Vienne dont le Conseil Départemental a la charge. Il s'agit principalement d'ordinateurs fixes. Ils sont reconditionnés par le Ressort (Entreprise à But d'Emploi implantée sur Naintré).



Si vous êtes intéressé/e, il vous suffit de remplir le formulaire [ci-dessous](#).

En fonction du matériel disponible et l'étude de votre demande, il vous sera fait une proposition de don d'ordinateur et une présentation des modalités pratiques. L'une d'elles étant de participer à un atelier de prise en main du matériel animé par un conseiller ou animateur numérique.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00